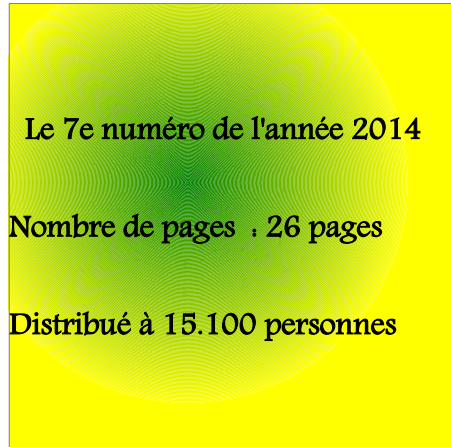


LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005
NEUVIÈME ANNÉE N°956 DU 10 JANVIER 2014

1801/2014 : 213^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE



L'ÉDITION DU WEEK END

NOTRE CITATION

«Lorsque nous critiquons, il faut le faire avec une humilité et une courtoisie qui ne laisse subsister aucune amertume » .

GHANDI

ANNÉE
INTERNATIONALE
DES PETITS
ÉTATS
INSULAIRES

2014

2014

ANNÉE

DE LA

FAMILLE

IL Y A QUATRE ANS

HAÏTI

S' ÉCROULAIT

2014

ANNÉE

DES CHÔMEURS

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 9

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 19

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 22

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 24

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :

22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: JEAN PAUL ELUTHER

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley Aminata.

SUIVEZ NOUS SUR LE WEB :

<http://guadeloupeconvention.typepad.com/lanation/>

À LA UNE

IL Y A QUATRE ANS HAÏTI S'ÉCROULAIT

En 2010 un tremblement de terre d'une magnitude de 7,0 à 7,33 survenu le 12 janvier 2010 à 16 heures 53 minutes heure locale, détruisait Haïti et faisait au moins 200 000 victimes . Son épïcentre était situé approximativement à 25 km de Port-au-Prince, la capitale d'Haïti . Dans un communiqué ,LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE rend hommage à tous les morts , à leurs parents et aux autres qui ont échappé à la mort. Le communiqué applaudit tous les efforts qui ont été faits pour la reconstruction et le développement avec comme animateur premier les pouvoirs publics haïtiens dont la mobilisation a toujours été exemplaire . Mais 145.000 personnes soit 10% des sinistrés continuent de vivre dans des camps de fortune. Le pays reste structurellement exposé à des crises alimentaires chroniques. Haïti est le pays qui connaît les niveaux les plus faibles pour ce qui est de l'approvisionnement en eau et de la couverture sanitaire dans les Amériques. Nous continuons d'en appeler à la communauté internationale aux guadeloupéens pour qu'elle se tienne aux côtés d'Haïti à un moment où le pays en a cruellement besoin. Nous devons redoubler d'efforts pour aider Haïti à bâtir un avenir plus stable et plus prospère pour tous les Haïtiens. L'effort à accomplir est donc encore considérable.



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LUREL JOUE SES DERNIÈRES CARTES

Il peut paraître étonnant que LUREL et tous les conservateurs socialistes de l'ordre colonial font tout pour faire croire qu'ils vont baisser les prix de l'essence . En réalité il est plus que normal qu'ils agissent de la sorte. Ils jouent leur dernière carte en raison de la faillite de leur modèle économique. La société de l'automobile pour tous est le noyau dur des résultats de leur développement. Ils ont tout fait depuis près de 50 ans pour faire adhérer les guadeloupéens à leur ordre politique en leur vantant les mérites d'une société de consommation dont le symbole est la voiture pour tous. Pour que leur modèle puisse durer il faut impérativement faire diminuer le prix de l'essence. Exercice périlleux car les prix dépendent avant tout du marché mondial et du coût des importations qui représente près de 50% du prix final que doit payer le consommateur. Cependant, le tout automobile ne fait plus recette. Le coût d'entretien de l'automobile est de plus en plus lourd pour le consommateur notamment pour celui qui vit des prestations sociales et ils sont nombreux . L'économie d'importation qui est à la base du système économique colonial limite le nombre de consommateurs crédibles en raison de sa propension à fabriquer du chômage. De plus dans un contexte où les rémunérations augmentent peu la consommation stagne et le système se bloque. Enfin le tout automobile nous oblige à importer du pétrole qui est le premier poste de nos importations. Pour les nationalistes , il faut mettre un terme à la société du tout automobile en développant les transports collectifs et en limitant le nombre d'automobiles. 100 .00 voitures sur un tout petit territoire comme le notre est un suicide collectif. Continuer à encourager une économie d 'importation nous conduira nécessairement à la catastrophe.

COMMENT SE FIXE LE PRIX DE L'ESSENCE À LA POMPE ?

L'Europe , la France et la Guadeloupe s'approvisionnent auprès de plusieurs sources de pétrole qui peuvent avoir des prix sensiblement différents. La cotation de référence est celle du baril Brent de Mer du Nord qui est la première source d'approvisionnement. Le prix du baril est souvent exprimé en dollars mais les européens l'achètent avec des euros. Donc , le coût d'approvisionnement des européens et des guadeloupéens est donc déterminé par la cotation en euros. Par conséquent, la parité euro dollar est une variable importante qui impacte sur le prix que va payer le consommateur européen. Quand l'euro s'apprécie par rapport au dollar cela fait baisser le coût d'approvisionnement en pétrole, quand l'euro se déprécie cela fait augmenter le coût d'approvisionnement. Par exemple, lors du premier semestre 2008, le prix du baril a beaucoup augmenté mais l'appréciation de l'euro relativement au dollar a permis d'amortir quelque peu la hausse. Sauf cas exceptionnel, les variations du cours du baril sont fidèlement répercutées dans le prix du carburant ou du fioul sous une dizaine de jours. Le prix du baril dépend de l'équilibre mondial du marché du brut et de facteurs externes tels que les tensions géopolitiques et les comportements spéculatifs. L'équilibre mondial du marché renvoie à a un rapport quantitatif entre l'offre et la demande. Ainsi, entre 1995 et 2007, la forte croissance mondiale a généré une nette augmentation de la demande de pétrole notamment de la part des États-Unis et de grands pays émergents (Chine et Inde). En parallèle, avec le relatif épuisement des réserves, l'offre de brut peut difficilement croître de façon importante. Ce déséquilibre entre l'offre et la demande explique que le baril a flambé entre 2004 et le premier semestre 2008. A l'inverse, la récession mondiale survenue au deuxième semestre 2008 a provoqué une baisse de la demande de pétrole ce qui a détendu le marché et entraîné une chute du prix du baril.

La marge de raffinage

La marge de raffinage est la différence entre le prix sortie de raffinerie et le prix du baril brut. Il ne s'agit donc pas du bénéfice réalisé par le raffineur mais du prix payé par le consommateur pour payer l'activité du raffineur, tant ses coûts que ses profits. Le secteur du raffinage comporte de nombreux produits pour différents

usages : le diesel, l'essence, le kérosène, le fioul domestique et des produits para-pétroliers. Au moins pour le carburant et le fioul domestique, il s'agit d'un marché de taille européenne dont le prix de référence est la cotation de Rotterdam. Le niveau de la marge de raffinage ne dépend pas du tout du prix du baril. Par exemple, la marge sur l'essence est environ de 2 centimes au litre depuis de nombreuses années et n'a pas augmenté à partir de 2004, lorsque le prix du baril a pour sa part flambé. Le facteur qui détermine l'évolution de la marge est en fait la tension quantitative sur le marché européen du raffinage soit le rapport entre la demande des consommateurs et les capacités des raffineurs. Il apparaît que le taux d'utilisation des capacités de raffinage est passé de 75 % environ au milieu des années 1990 à près de 85 % aujourd'hui ce qui est très proche du maximum technique que peut réellement soutenir une raffinerie. La tension quantitative est devenue particulièrement critique pour le diesel car les groupes pétroliers n'ont pas investi dans ces capacités de raffinage alors que la demande de ce produit a augmenté en Europe du fait de la diésélisation du parc automobile. Cette marge, pour le diesel, était à 2 ou 3 centimes par litre jusqu'en 2004 et s'est portée à 6 centimes entre 2005 et 2007. Elle a enfin littéralement explosée au cours du premier semestre 2008 en passant de 6 à 15 centimes au litre entre janvier et mai. A elle seule, sur cinq mois, la marge de raffinage a généré une augmentation de près de 10 centimes sur le prix payé par le consommateur de diesel. Depuis, cette marge a diminué mais reste à un niveau globalement supérieure à 10 centimes ce qui est historiquement très élevé. Pour l'UFC Que Choisir, les groupes pétroliers ont clairement rationné le marché en ne planifiant pas l'augmentation des capacités de raffinage ce qui leur a permis de faire croître leur marge et leur rentabilité au détriment du consommateur. Pour l'essence la marge de raffinage reste à un niveau constant et très modéré de 2 centimes au litre environ. En effet, dans la mesure où la consommation d'essence baisse en Europe au profit du diesel, il n'existe pas de problème de tension quantitative susceptible de faire augmenter le prix.

La marge de distribution

La marge de distribution est la différence entre le prix hors taxe à la pompe et le prix sorti de raffinerie. Comme pour le raffinage, elle ne désigne pas le profit du distributeur. Cette marge est le prix payé par le consommateur pour rémunérer l'activité de transport et de distribution. En France, les marges de distribution sur le

carburant, de 7-8 centimes au litre environ, sont plus faibles que la moyenne européenne car la grande distribution exerce une pression concurrentielle sur les stations services des groupes pétroliers. Pour le fioul domestique, la marge, qui représente souvent 10 à 12 centimes au litre est proche de la moyenne européenne. Cependant, il arrive parfois que cette marge connaisse des poussées de fièvres qui sont injustifiées. De décembre 2007 à janvier 2008, les marges de distribution sur le carburant ont ainsi pu atteindre 11 à 12 centimes au litre sans que les groupes pétroliers et la grande distribution n'avancent d'explications étayées et chiffrées.

La Taxe sur les carburants

Il s'agit d'une taxe qui concerne les produits énergétiques. Il s'agit d'une somme fixée pour un litre de carburant et qui est différente selon les produits. Contrairement à la TVA, il ne s'agit donc pas d'un pourcentage sur le prix de vente. Par conséquent, la taxe n'augmente pas quand le prix du baril monte et ne baisse pas quand le prix du baril descend. En d'autres termes, sur la taxe sur les carburants, le pouvoir local ne constitue pas de cagnotte fiscale quand le prix du baril monte. Globalement les taxes françaises sur le carburant sont légèrement supérieures à la moyenne européenne.

La Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et l'octroi de mer .

Comme pour tous produits de consommation il est exercé une taxe sur la valeur ajoutée. Elle est de 9,5% pour le carburant et de 5,5 % sur le fioul domestique. Cette taxe étant un pourcentage du prix, son montant augmente car le prix du baril s'accroît et baisse quand le prix du baril diminue. Ainsi, à l'inverse de la taxe sur le carburant, quand le prix du baril monte, l'État constitue bien une cagnotte fiscale. Le mécanisme quelque peu pervers de la TVA sur les produits pétroliers renvoie au fait qu'il exercé un pourcentage non sur le prix hors taxe mais sur le « prix hors taxe + la taxe sur le carburant ». Il est donc levé une taxe, la TVA, sur une autre taxe, la taxe sur le carburant. A cela il faut ajouter l'octroi de mer dont les taux sont fixés par le conseil régional et le montant dépend du prix à l'entrée du territoire guadeloupéen.

Globalement les taxes françaises sur le carburant (60%) sont légèrement supérieures à la moyenne européenne.

LE TROUBLE DE LA THYROÏDE À L'ORIGINE DE L'HUMEUR DÉPRESSIVE ?

Le fonctionnement de notre système nerveux est intimement lié à la thyroïde. En effet, notre glande thyroïde influe à tout niveau et notre cerveau n'y fait pas exception. C'est ainsi qu'un état d'anxiété ou une humeur dépressive par exemple, peuvent être la manifestation d'un trouble de la thyroïde. Quels sont les signes en faveur d'un hyperfonctionnement de la thyroïde ? Les hormones thyroïdiennes agissent au niveau du cerveau. Elles modulent le fonctionnement des cellules de notre système nerveux central, et notamment des cellules qui fabriquent un neuromédiateur, la sérotonine, bien connue pour agir sur notre humeur et notre psychique. Cette même hormone est impliquée dans la dépression. Or on retrouve une tendance dépressive chez 40% des personnes qui présentent un hyperfonctionnement de la thyroïde. De même, un hypofonctionnement de la glande thyroïde multiplierait par 7 le risque d'autres troubles de l'humeur. On retiendra que l'activité de la thyroïde retentit sur les fonctions cérébrales qui contrôlent l'humeur, ainsi que sur les zones cérébrales associées à l'anxiété et la dépression, à diverses fonctions supérieures et au développement intellectuel (mémoire, raisonnement, concentration...). Autrement dit, identifier un dysfonctionnement de la thyroïde et le traiter peut permettre, le cas échéant, d'améliorer une dépression ou un autre trouble de l'humeur ou cognitif. Quels sont les signes en faveur d'un hyperfonctionnement de la thyroïde ? Anxiété, tension. Instabilité émotionnelle. Irritabilité, impatience. Distraction. Sensibilité accrue au bruit. Quels sont les signes en faveur d'un hypofonctionnement de la thyroïde ? Ralentissement marqué de toute activité intellectuelle. Perte progressive d'initiative et d'intérêt. Défaillance et perte de la mémoire. Idées souvent confuses. Détérioration du mode de pensée. En conclusion, de tels signes doivent amener à faire contrôler la fonction thyroïdienne. Un simple dosage sanguin des hormones thyroïdiennes peut mettre sur la piste. Rappelons que les troubles thyroïdiens sont très fréquents. Même s'ils touchent plus souvent les femmes, les hommes aussi sont concernés. Quelque 200 millions de personnes dans le monde présentent, sous une forme ou une autre, une maladie de la thyroïde.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JEAN PAUL ELUTHER



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE BAN KI-MOON

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a exhorté vendredi les deux parties en conflit au Soudan du Sud à négocier sérieusement et a appelé une nouvelle fois à un arrêt des hostilités. « Je salue le début des pourparlers à Addis Abeba sur la crise au Soudan du Sud, dans le cadre d'un processus mené par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) », a dit M. Ban lors d'une conférence de presse au siège des Nations Unies à New York. « Il ne doit pas y avoir de nouveaux retards pour arriver à un accord sur un arrêt des hostilités. » L'IGAD est un groupement régional réunissant sept pays de l'Afrique de l'Est. Le Secrétaire général de l'ONU a indiqué qu'il avait discuté jeudi au téléphone avec le Président sud-soudanais, Salva Kiir, et qu'il l'avait encouragé à libérer immédiatement les prisonniers politiques. « Le Soudan du Sud est à la croisée des chemins. Cette crise ne peut être réglée qu'à la table de négociations et j'appelle les deux parties à négocier sérieusement », a encore dit M. Ban. De son côté, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a appelé vendredi les deux parties en conflit à ne pas entraver ses opérations et celles des acteurs humanitaires. Elle a exigé la fin des pillages qui ont visé plusieurs de ses entrepôts. Jeudi, à l'issue de consultations du Conseil de sécurité sur la situation au Soudan du Sud, le Secrétaire général adjoint de l'ONU aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, a indiqué à la presse que l'arrivée de la totalité des casques bleus envoyés en renfort pourrait prendre un peu plus de temps que prévu, soit entre quatre et huit semaines. « Les priorités actuelles de l'ONU sont très claires : se concentrer sur la protection des civils, sur les droits de l'homme et aider nos collègues humanitaires à atteindre les populations » affectées, a-t-il dit. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a indiqué vendredi que la division droits

de l'homme de la MINUSS enquêtait actuellement sur des allégations de violations graves des droits de l'homme qui auraient eu lieu à Juba et dans d'autres villes. « La Haut-Commissaire aux droits de l'homme appelle toutes les parties à la retenue et leur rappelle leur responsabilité de protéger les civils et de respecter les vies innocentes », a dit le porte-parole du HCDH, Rupert Colville, lors d'un point de presse à Genève. « Nous saluons les engagements récents à haut niveau à enquêter sur ces graves violations des droits de l'homme », a-t-il ajouté. « Ces enquêtes doivent être menées le plus rapidement possible », a encore dit M. Colville. Dans une déclaration à la presse publiée vendredi, le Conseil de sécurité a réitéré sa demande au Président Salva Kiir, à l'ancien Vice-Président Riek Machar et aux autres responsables politiques de se mettre immédiatement d'accord sur un arrêt des hostilités. Les membres du Conseil ont en particulier exhorté M. Machar à ne pas poser de conditions préalables à un accord sur l'arrêt des hostilités et ont demandé au Président Kiir de libérer tous les prisonniers politiques afin de créer un environnement favorable au dialogue. Le Conseil de sécurité a également exigé « la fin immédiate de toutes les violations des droits de l'homme et a souligné que les responsables devront rendre des comptes. » Le Conseil a enfin souligné qu'il était important de mettre en oeuvre rapidement le renforcement des troupes de la MINUSS.

AMÉRIQUE, CARAÏBE

Opinion : HAÏTI ET LES GRANDS DOSSIERS DE 2013

Par Ericq Pierre

J'ai choisi de faire quelques considérations spéciales sur quatre thèmes qui continueront d'avoir un impact sur notre vie au cours de l'année qui s'en vient. Il s'agit de la Dénationalisation des Dominicains d'ascendance majoritairement haïtienne, du Fonds Petrocaribe, de l'Épidémie de choléra et de la Minustah.

La Résolution 168/13.

L'année qui s'en va a vu le Venezuela du président Maduro essayer ses armes diplomatiques sur ce dossier qui devait être d'une limpide clarté pour la partie haïtienne et d'un embarras pesant pour nos voisins dominicains. L'année qui s'en vient pourrait voir, par contre, les bons offices du Venezuela compliquer les choses.

La raison en est que la République d'Haïti ne peut accepter rien de moins que l'abrogation pure et simple de la Résolution. Et cela plus tôt que plus tard. Alors que nos voisins ont besoin de temps pour mettre au point une formule qui leur sauve la face. C'est-à-dire qui leur permette de ne pas appliquer la Résolution 168/13 sans pour autant l'abroger. Donc, une formule qui laisse l'épée de Damoclès toujours suspendue sur la tête de leurs compatriotes d'ascendance haïtienne, jugés indésirables. Si les parties en présence s'arc-boutent sur leurs positions, le dialogue direct tant soutenu par le « grand frère vénézuélien » pourrait bien se révéler un dialogue impossible. A moins que le Venezuela du président Maduro (qui n'est pas le Venezuela du Président Chavez) se décide à briser l'axe Santo-Domingo /Caracas par l'utilisation de « l'arme nucléaire » que représenterait la menace d'exclusion de nos voisins du Programme Petrocaribe pour les forcer à faire les concessions qui s'imposent. En tout cas, je ne vois pas quelle concession la partie haïtienne pourrait faire à ce sujet. Conséquemment, je ne vois pas non plus ce que la Commission mixte de haut niveau formée à l'instigation du président Maduro apportera à ce dossier au cours de l'année qui s'en vient. Autant dire que les efforts du Venezuela risquent de faire long feu, à moins que nos voisins décident de faire un geste pour offrir une victoire diplomatique au président Maduro. Il y a lieu de noter que, jusqu'à présent, il n'y a que le Caricom qui ait condamné fermement et sans équivoque les dérives de la Résolution 168/13. Que je sache aucun pays de l'Amérique latine ne s'est vraiment prononcé sur ce dossier. Et le Venezuela lui-même, en encourageant un dialogue bilatéral à n'importe quel prix semble se complaire dans une position d'intermédiaire neutre qui, en fin de compte, met plus de pression sur notre pays que sur nos voisins. C'est en tout cas, la lecture que je fais de l'insistance du président Maduro pour un dialogue direct sur ce dossier entre les deux parties. Certes, à la différence de nos voisins, la partie haïtienne se retrouve quasi naturellement du bon côté de l'Histoire sur ce dossier. Mais, elle ne doit pas se leurrer. Car, en dépit de la Résolution 168/13, les autorités du pays voisin continuent de jouir de beaucoup de sympathie de la part de la communauté internationale. Elles sont perçues comme étant sérieuses en affaires, responsables dans la gestion de la chose publique, et plus disposées à se conformer aux règles contraignantes du jeu démocratique et de la gouvernance économique et politique. C'est cette sympathie, renforcée par un important portefeuille d'investissements étrangers, qui leur permet d'avoir des alliés importants dans la grande presse

internationale et de conserver relativement une bonne place et une bonne image non seulement dans le groupe ibéro-américain (qui ne s'est pas du tout prononcé sur la Résolution), mais aussi à l'échelle internationale. Il nous faut donc faire les efforts qu'il faut pour élever le niveau des débats avec nos voisins et surtout pour développer une véritable Politique à leur endroit. Je doute fort que cette Politique puisse découler de la multiplication des Commissions mixtes ou binationales, de hauts et de petits niveaux. Voilà en tout cas un dossier qui restera très présent au cours de l'année qui s'en vient..

Le dossier PetroCaribe

L'année qui s'en vient devrait voir une plus grande scrutation de l'utilisation des ressources de PetroCaribe dans la foulée de la controverse ouverte par l'envoyée spéciale de la Banque mondiale qui a critiqué le manque de transparence des autorités haïtiennes dans la gestion des fonds vénézuéliens. Ce qui a porté un Ministre à déclarer « qu'il faut mettre la Banque mondiale à sa place. ». L'ambassadeur vénézuélien est lui aussi monté au créneau pour défendre la probité et l'honneur bafoué des autorités haïtiennes dans la gestion de ce dossier, gestion qui ,dit-il, a été en tout point conforme aux accords signés entre les deux parties, lesquels accords n'ont rien à voir avec la Banque mondiale, a encore ajouté l'ambassadeur. D'ailleurs, aux dires du Premier ministre Lamothe, le dernier audit réalisé par le Venezuela a été tout à fait satisfaisant . Ce que s'est empressé de confirmer l'ambassadeur vénézuélien. Ceci dit, il faut reconnaître que ce n'est pas tous les jours qu'un haut fonctionnaire de la Banque mondiale se mette à tancer en public les autorités d'un pays hôte. Et c'est peut-être une grande première dans les annales de l'une des institutions de Bretton Woods dont les représentants ont toujours su garder leur sang-froid, malgré les attaques dont elles ont été l'objet dans le passé, en Haïti ou ailleurs, à cause de leur politique d'inspiration néolibérale dont on critiquait les excès. Par ailleurs, le Code d'éthique de ces institutions interdit ce genre de sermon en public. Et, même en privé, la pratique et les normes de courtoisie en vigueur prônent l'utilisation d'un langage sobre et courtois quand certaines situations obligent à faire des remarques déplaisantes. L'envoyée spéciale de la Banque mondiale a violé ainsi toutes les règles de bienséance et de respect dû à un pays membre. Cela est d'autant plus grave et insultant que les autorités haïtiennes font généralement preuve d'une correction et d'une courtoisie remarquables vis-à-vis des institutions internationales à tous les

niveaux. Que je sache, l'administration Martelly n'a jamais manifesté d'hostilité envers aucun pays ou aucune institution. Certes, elle professe une préférence marquée pour la coopération du Venezuela / PetroCaribe dont elle vante chaque jour les mérites, l'efficacité et surtout la flexibilité. Elle donne ainsi l'impression que, face au volume et la qualité de l'assistance financière vénézuélienne, celle fournie par les institutions internationales, comme la Banque mondiale, apparaît presque insignifiante. Est-ce à dire que la Banque mondiale n'a rien à voir avec les accords PetroCaribe et qu'elle doit être mise à sa place ? Avant de répondre à cette question, il faut savoir que, lors des débats sur l'annulation de la dette d'Haïti en 2009 dans le cadre du Programme de réduction de la dette des Pays Pauvres très endettés (PPTE) et du Programme d'Allègement de la Dette multilatérale, il avait été entendu que le pays bénéficiaire éviterait de trop s'endetter et que les négociations de nouveaux prêts se feraient en coordination avec les institutions de Bretton Woods. Question d'éviter des situations de surendettement préjudiciables à la réussite des futurs plans de développement du pays. En ce sens, l'assistance de Venezuela / PetroCaribe, même fortement bonifiée avait été déjà ciblée comme pouvant constituer un problème. Est-ce que, face à l'attitude des autorités haïtiennes, l'envoyée spéciale de la Banque mondiale a senti la nécessité de rappeler que son institution n'est pas aussi insignifiante qu'on pourrait le croire ? D'autant qu'à l'instar des autres institutions financières internationales, elle accorde chaque année un volume substantiel de dons à la République d'Haïti ? Rappelons que la décision de n'accorder que des dons à Haïti a été prise en même temps que l'allègement de la dette en 2009 et a été reconfirmée après le séisme du 12 janvier 2010. Un total de US \$ 1.2 milliard avait été annulé en 2009. Or, la dette d'Haïti vis-à-vis du Venezuela s'élève actuellement à un montant identique. De quoi rendre nerveux « les amis autoproclamés » d'Haïti qui se montrent en privé très préoccupés par l'endettement accéléré du pays vis-à-vis du Venezuela. A la vérité, les autorités haïtiennes, au-delà de l'obligation d'une gestion saine et transparente de toutes les ressources financières dont elles disposent, doivent veiller particulièrement à ce que les projets financés génèrent suffisamment de revenus à moyen et à long terme pour participer au remboursement des dettes contractées. Si une portion trop importante de ces ressources sert à financer les programmes d'assistance sociale du gouvernement, il y a lieu de craindre que lesdits programmes ne soient pas soutenables à moyen terme, avec

toutes les conséquences négatives que comporte ce genre de situation. La meilleure façon d'assurer cette soutenabilité est d'investir dans des activités génératrices d'emplois et de revenus. Quoi qu'il en soit, le gouvernement haïtien ne peut et ne doit pas accepter sans réagir le comportement de l'envoyée spéciale de la Banque mondiale. Le ministre de l'Economie et des Finances, Gouverneur de la BM pour Haïti devrait communiquer le déplaisir du gouvernement à l'Administrateur pour Haïti à la Banque mondiale. Une telle communication pourrait au moins avoir la vertu de contraindre cette envoyée spéciale à présenter des excuses aux autorités haïtiennes, sous peine de sanctions et/ou de mutation. A dire vrai, depuis quelque temps, les diplomates et les fonctionnaires internationaux accrédités en Haïti ont pris l'habitude de dire ce qui leur passe par la tête et devant n'importe quel public, sans cette réserve qui est de règle dans les relations entre Etats. C'est l'un des effets pervers de la présence de la Minustha. Hier, c'était l'inénarrable M. Fisher qui nous expliquait ce que devrait signifier pour nous la notion de souveraineté. Aujourd'hui, c'est cette dame de la Banque mondiale. Demain, ce sera encore quelqu'un de la Minustah qui présentera avec condescendance ses compliments au peuple haïtien, à la Police nationale et au gouvernement pour la réalisation de je ne sais quelle prouesse démocratique. Une façon d'insinuer que cette prouesse réelle ou fictive n'aurait pas pu avoir lieu sans la Minustha. Mais, ce manque de respect des uns et des autres pour la République d'Haïti est aussi le résultat de cette propension qu'ont les Haïtiens eux-mêmes à dire continuellement du mal de leur pays et de leurs compatriotes. Certains mettent un point d'honneur à ne jamais rien dire de positif sur les dirigeants, sur les membres de l'opposition et sur les fonctionnaires publics. La diffusion de rumeurs ben souvent gratuites a pris des proportions telles que le pays se retrouve complètement trivialisé. Au point que les diplomates et les fonctionnaires internationaux assignés en Haïti reçoivent généralement la consigne de « ne rien croire de ce qu'ils entendent et seulement la moitié de ce qu'ils voient ». C'est pourquoi nombre d'entre eux finissent par créer leur propre réalité qu'ils communiquent de façon convaincante à leurs proches et à leurs supérieurs. Ajouter à cela que ces fonctionnaires bénéficient généralement d'un accès quasi-illimité aux plus hautes autorités du pays qui leur permet de clamer qu'ils parlent en connaissance de cause. D'une façon générale, les chefs d'Etat et de gouvernement de la région ne reçoivent que les visiteurs étrangers de même rang qu'eux, alors que chez nous, on dirait que les autorités au plus haut niveau mettent un point

d'honneur à se substituer aux fonctionnaires publics dont ils détruisent l'autorité et le prestige en accordant régulièrement audience à des chefs de service et autres fonctionnaires étrangers de bas niveau en dehors même de la présence de leurs équivalents haïtiens. Les mécanismes institutionnels sont ainsi foulés aux pieds, ce qui contribue, entre autres, à « désinstitutionnaliser » notre pays. Mais, aller faire comprendre ce genre de subtilités aux autorités !

Le dossier choléra

En ce qui concerne le choléra, l'année qui s'en va a vu des initiatives extrêmement louables prises par les compatriotes d'ici et de la diaspora pour essayer d'obtenir réparation pour les nombreuses victimes de choléra chez nous. Il est à souhaiter que ce mouvement se poursuive au cours de l'année qui s'en vient ainsi que d'autres manifestations de solidarité avec les parents et descendants des victimes de choléra qui sont pratiquement livrés à eux-mêmes. Il est vraiment dommage que le blason d'une personnalité aussi décente que M. Ban Ki-Moon, secrétaire général de l'ONU, soit terni pour la vie parce qu'il faut bien désigner par son nom, c'est-à-dire la lâcheté de ne pas présenter des excuses même à titre personnel et privé au peuple haïtien pour les dommages que lui a causés le choléra, suite au laxisme de certains bureaucrates de l'ONU. L'on n'insistera jamais assez sur le fait que la République d'Haïti était indemne de cette maladie pendant plus de 150 ans avant sa réintroduction dans le pays par l'ONU/Minustah. Mais, on dirait que dans un pays déjà frappé de tous les maux, une épidémie de choléra de plus ou de moins n'est pas de nature à troubler la quiétude à la fois insolente et hautaine des dirigeants de l'ONU/Minustah. Ces derniers mois, une certaine accalmie a été observée dans l'explosion de la maladie grâce, entre autres, aux efforts du MSPP et des précautions prises par la population. Mais, nul ne devrait être surpris si, au cours de l'année qui s'en vient et particulièrement durant les saisons pluvieuses, le choléra réapparaisse avec une vengeance dans nos campagnes (le Sud et la Grand-Anse demeurent très vulnérables). Qui pis est, certaines personnes atteintes de la maladie continueront de refuser de se rendre dans les centres de santé pour éviter d'être stigmatisées, vu que les victimes du choléra continuent d'être assimilées à des gens ayant des pratiques d'hygiène douteuses. Ensuite, d'autres ne voudraient pas qu'en cas de décès, leurs cadavres soient mis dans un sac et enterrés à la cloche de bois comme le prévoit le protocole établi par le MSPP et l'OMS /OPS. La

rapidité avec laquelle l'inhumation a lieu ne permet même pas aux proches parents d'être présents. Ce serait bien que le MSPP étudie les possibilités de revisiter ce protocole en vue de prendre en compte les doléances des communautés affectées.

Le dossier Minustah.

Ce qui m'amène à revisiter très brièvement la question de la présence de la Minustah chez nous. L'année qui s'en vient marquera la dixième année de cette présence. Bien malin l'Haïtien qui peut dire avec précision ce que la Minustah fait encore chez nous. J'en sais gré aux différents représentants du secrétaire général de garder un profil bas, particulièrement à l'ambassadeur Sandra Honoré et à son assistant Carl Alexandre. Toutefois, à son arrivée au mois de juillet dernier, l'ambassadeur Honoré avait annoncé la création d'un Comité de haut niveau (encore un !) qui regrouperait des représentants du gouvernement haïtien et de la Minustah pour travailler sur une actualisation du mandat de la coalition afin de mieux l'adapter à l'évolution du pays et fixer une date pour son retrait. J'avais suggéré qu'après 10 ans de présence continue en Haïti, la Minustah pourrait tout simplement crier victoire et partir la tête haute. Je ne crois pas me tromper si je dis que les Haïtiens apprécieraient qu'en toute transparence, l'ambassadeur informe le grand public sur le travail de ce Comité et/ou sur l'évolution de ce dossier. Je suis certain que le communiqué de la Minustah est déjà prêt pour féliciter les autorités, l'opposition, les partis politiques et le peuple haïtien en général dès que la date des élections sénatoriales et locales aura été fixée. Mme Honoré en profitera pour encourager les Haïtiens à participer en masse aux élections et pour réaffirmer son plein appui au processus démocratique et à la consolidation des institutions. Je voudrais lui suggérer d'ajouter une phrase dans ce communiqué pour parler de l'avenir de la Minustah.

Un dernier point.

Je voudrais terminer ce texte sur une prédiction pour répondre à la question d'un ami qui s'inquiète de savoir ce qui se passera le deuxième lundi de janvier 2014. Eh bien, je prédis qu'il ne se passera rien de saillant ni d'inhabituel ce jour-là. Tout comme il ne se passera rien de particulier ce deuxième dimanche de janvier qui ramènera pourtant le quatrième anniversaire du séisme.

AFRIQUE

TOURNÉE DU PREMIER MINISTRE JAPONAIS

Le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, a entamé, ce vendredi à Abidjan, une tournée africaine qui l'emmènera également au Mozambique et en Ethiopie. Au moment où le ministre chinois des Affaires étrangères courtise le continent africain, le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, a entamé, ce vendredi à Abidjan, une tournée qui, après la Côte d'Ivoire, l'emmènera au Mozambique et en Ethiopie. Il s'agit ainsi de la première tournée africaine d'un chef de gouvernement japonais depuis huit ans. Shinzo Abe s'était engagé à se rendre sur le continent africain, lors d'un sommet Afrique-Japon, en juin dernier. Une cinquantaine de grands patrons japonais accompagnent le Premier ministre dans cette tournée. Shinzo Abe a promis environ 65,7 millions d'euros d'aide pour la Côte d'Ivoire. Le Japon, 5e bailleur mondial avec une aide publique au développement de 10,6 milliards de dollars en 2011, selon l'OCDE, est engagé depuis des décennies en Afrique, où il finance notamment les missions de maintien de la paix. A rappeler que le 1er juin 2013, lors de la cinquième conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique (TICAD), le Japon avait annoncé une aide publique de 10,6 milliards d'euros sur cinq ans pour l'Afrique, dans le cadre d'une enveloppe plus globale d'aides publiques et privées équivalente à 24,2 milliards d'euros, pour soutenir la croissance africaine. Sa tournée intervient au même moment que celle du chef de la diplomatie chinoise Wang Yi, parti lundi pour l'Ethiopie, puis Djibouti, le Ghana et le Sénégal. Les Chinois sont devenus en 2009 les premiers partenaires de l'Afrique, dont 13,5% du commerce extérieur se faisait alors avec la Chine, contre seulement 2,7% avec le Japon, d'après l'OCDE.

ISRAEL

MORT D'ARIEL SHARON

Dans le coma depuis huit ans, l'ancien Premier ministre israélien Ariel Sharon est décédé samedi près de Tel-Aviv. Son état s'était dégradé depuis quelques jours. Ariel Sharon, ancien homme fort de la droite israélienne, est décédé après un coma de huit ans, ont annoncé le 11 janvier les services du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu. "Il n'est plus, il est parti quand il l'a décidé", a

également indiqué son fils, Gilad Sharon, à l'hôpital Sheba à Tel Hashomer, près de Tel-Aviv, où son père était hospitalisé. Il avait 85 ans. L'état de santé de l'ex-Premier ministre, plongé dans le coma depuis janvier 2006 après une attaque cérébrale, avait empiré ces dernières heures et était considéré comme "désespéré", selon le dernier bulletin de santé publié jeudi. "Arik", comme le surnommait ses compatriotes, restera dans l'Histoire comme l'artisan en 1982 de l'invasion du Liban, alors qu'il était ministre de la Défense, mais aussi comme le chef de gouvernement israélien qui a évacué les troupes et les colons de la bande de Gaza en 2005. Une commission d'enquête officielle avait également conclu à sa responsabilité pour n'avoir ni prévu ni empêché les massacres des camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila à Beyrouth en septembre 1982, perpétrés par une milice chrétienne alliée d'Israël. Un "criminel, responsable de l'assassinat d'Arafat" pour les Palestiniens. Suite à l'annonce de son décès, les dirigeants palestiniens ont qualifié l'ex-Premier ministre israélien Ariel Sharon de « criminel », déplorant qu'il n'ait pas été traduit devant la justice internationale. « Sharon était un criminel, responsable de l'assassinat d'Arafat et nous espérons qu'il comparaisse devant la Cour pénale internationale (CPI) en tant que criminel de guerre », a déclaré à l'AFP un dirigeant du Fatah, Jibril Raboub. Le Hamas, au pouvoir à Gaza, a qualifié de « moment historique » la « disparition de ce criminel aux mains couvertes de sang palestinien ».

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

Après Les Bourses asiatiques oscillent entre le rouge et le vert ce vendredi, avant la publication très attendue cet après-midi des chiffres de l'emploi américain en décembre... A Tokyo, l'indice Nikkei a fini en progression de 0,2% après avoir passé l'essentiel de la séance en léger recul, tandis que Hong Kong gagne 0,4% en séance, mais que l'indice chinois Shanghai Composite recule de 0,6%, portant son repli à environ 4,5% depuis le 1er janvier. De

son côté, Taiwan gagne 0,17%, tandis que Séoul relâche 0,4%, Sydney recule de 0,2%, Singapour grappille 0,05% et Bombay (indice BSE Sensex) avance de 0,6%. Aux Etats-Unis, les économistes s'attendent en moyenne à la création de 197.000 emplois en décembre, selon le consensus 'Bloomberg', ce qui porterait à 2,27 millions le nombre d'emplois créés par l'économie américaine en 2013, sa meilleure performance depuis 2005. Parmi les valeurs en vue ce matin en Asie, le titre de la SSII indienne Infosys gagne 3% à Bombay, alors que la direction a relevé ses prévisions de chiffre d'affaires pour l'exercice en cours (à fin mars 2014), grâce à une reprise de la demande en Europe. A Hong Kong, le joailler chinois Luk Fook Holdings plonge de 11% après avoir fait état de ventes décevantes, et subi une révision en baisse de la recommandation du Crédit Suisse sur le titre. A Tokyo, Mitsubishi Materials cède 1,3% au lendemain d'une explosion dans une de ses usines japonaises, et Dainippon Sumitomo Pharma flambe de 17% après le succès d'essais cliniques d'un nouveau médicament pour le foie... Enfin, Fast Retailing, la maison mère d'Uniqlo, gagne plus de 3% après avoir publié un résultat trimestriel meilleur que prévu...

ÉTATS UNIS

Wall Street hésite ce vendredi, après un rapport assez déconcertant concernant l'emploi américain pour le mois de décembre. Hier soir, les opérateurs avaient pris connaissance de résultats décevants d'Alcoa, avant la vague des publications trimestrielles qui débutera la semaine prochaine... Le DJIA perd actuellement 0,20% à 16.412 pts, tandis que le Nasdaq gagne 0,11% à 4.161 pts. Le S&P500 reste stable. D'après le Département américain au travail ce vendredi, les créations de postes non-agricoles aux Etats-Unis pour le mois de décembre 2013 sont ressorties au nombre de 74.000, contre un consensus logé à... 196.000. Le taux de chômage s'est établi pour sa part à 6,7%, contre 7% de consensus chez les économistes de la place et 7% également un mois avant. Ainsi, malgré des créations d'emplois extrêmement décevantes aux USA en décembre, le taux de chômage redescend au plus bas depuis octobre 2008 ! Le taux de participation à la force de travail a reculé, expliquant en partie la décorrélation entre les créations de postes, faibles, et l'amélioration du taux de chômage. Autre curiosité du jour, les créations de postes de novembre ont été révisées en forte hausse, de 203.000 à 241.000. Les créations de postes dans le privé, qui étaient mesurées à 238.000 par la firme ADP en décembre, sont évaluées à... 87.000 par le gouvernement

américain ! Les créations dans le privé pour le mois de novembre sont maintenant estimées à 226.000 par le Département au travail.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en hausse vendredi, non loin de plus hauts de cinq ans et demi, dopées par de bonnes nouvelles sur le front des sociétés, dans un marché peu affecté par un ralentissement inattendu des embauches aux Etats-Unis. Les créations d'emplois aux Etats-Unis sont tombées à 74.000 en décembre, leur plus bas niveau en trois ans, mais cette rechute devrait être passagère dans la mesure où elle semble s'expliquer en partie au moins par l'impact du froid glacial qui s'est abattu sur une partie du pays. À Paris, l'indice CAC 40 a terminé en hausse de 0,6% à 4.250,60 points, Renault (+3,57%) en tête. Le Footsie britannique a pris 0,73% et le Dax allemand 0,55%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 a progressé de 0,45% et le FTSEurofirst 300 de 0,47% à 1.321,53, après avoir atteint en séance un nouveau plus haut de cinq ans et demi à 1.328,31. Sur l'ensemble de la semaine, le CAC 40 a fait du surplace (+0,07%) alors que le FTSEurofirst 300 a gagné 0,69%. Le repli inattendu des embauches aux Etats-Unis n'a pas modifié les anticipations des boursiers sur la politique monétaire de la Fed. "Les intervenants se sont dit qu'il s'agissait probablement d'une anomalie et qu'il y aurait probablement un rebond en janvier", dit Paul Zemsky, chez ING Investment Management à New York, qui note que le marché est en phase de consolidation en attendant les prochaines décisions de la Réserve fédérale. La récente reprise de la croissance américaine a incité la Réserve fédérale à annoncer le mois dernier qu'elle allait commencer à réduire son programme d'injections massives de liquidités dans le système et de nombreux économistes s'attendent toujours à une nouvelle baisse à l'issue de la réunion de janvier.

CHANGE

L'euro montait vendredi face à un dollar affaibli par la faiblesse inattendue des créations d'emplois aux Etats-Unis en décembre, bien que les perspectives de progression de la devise européenne restent limitées, selon les analystes. Vers 22H00 GMT l'euro valait 1,3663 dollar contre 1,3606 dollar jeudi vers 22H00 GMT. L'euro était tombé jeudi à 1,3549 dollar, son plus bas niveau en cinq semaines. La monnaie unique européenne reculait face à la devise nipponne, à 142,32 yens contre 142,58 yens jeudi soir. Le dollar

baissait face à la monnaie japonaise, à 104,10 yens contre 104,79 yens jeudi. Le rebond de l'euro face au dollar "s'explique en grande partie par la nature décevante du rapport sur l'emploi et le chômage aux Etats-Unis" publié vendredi, a expliqué Vassili Serebriakov, de BNP Paribas. Vers 22H00 GMT, la livre britannique baissait face à l'euro, à 82,91 pence pour un euro, et se stabilisait face au dollar, à 1,6480 dollar pour une livre. La devise helvétique montait face à l'euro, à 1,2329 franc suisse pour un euro, et gagnait du terrain face au dollar, à 0,9022 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a fini à 6,0521 yuans pour un dollar contre 6,0554 yuans la veille. L'once d'or a terminé à 1.244,25 dollars au fixing du soir contre 1.226 dollars jeudi.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le pétrole coté à New York a rebondi vendredi à New York, après une chute la veille à un plus bas en huit mois, profitant d'un dollar plus faible et d'une demande chinoise de bonne tenue. Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en février s'est apprécié de 1,06 dollar, à 92,72 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Le marché pétrolier a trouvé un peu de soulagement dans les marchés financiers, avec une baisse du dollar après le rapport décevant sur l'emploi américain, qui a donné un coup de pouce aux prix du brut, a noté Carl Larry, de Oil Outlooks and Opinion.

Les contrats à terme sur Gaz naturel ont reculé durant la séance en Europe Sur le New York Mercantile Exchange, Les contrats à terme sur Gaz naturel pour livraison en Février s'échangeaient à 4,033 dollars par million de BTU (British thermal units) au moment de la rédaction de l'article, en baisse de 0,69%. Plus tôt, par million de BTU (British thermal units) s'échangeait lors d'une session baissière à 3,996 dollars. Le gaz naturel était susceptible de trouver un support à 3,996 dollars et une résistance à 4,429 dollars.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



MANAGEMENT, PATRIMOINE , DROIT

LES DÉFENSES DE LA CAUTION

Afin de garantir le remboursement d'un prêt octroyé à un emprunteur, les établissements de crédits ont souvent, si ce n'est toujours, recours au mécanisme du contrat de cautionnement. L'article 2288 du Code Civil définit cet acte de la manière suivante : « Celui qui se rend caution d'une obligation se soumet envers le créancier à satisfaire à cette obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même ». Le contrat de cautionnement se rencontre ainsi fréquemment dans le cadre de prêts professionnels, la caution étant alors le dirigeant et/ou un membre de sa famille ou encore un associé. Comme l'indique l'article 2298 du Code Civil, « la caution n'est obligée envers le créancier à le payer qu'à défaut du débiteur [...] ». C'est ainsi qu'après une mise en demeure de payer adressée au débiteur restée sans réponse, le prêteur demande à la caution de lui régler le solde de sa créance. Le présent article a pour objet d'analyser succinctement les différents moyens de droit qui s'offrent à la caution afin de s'opposer au paiement réclamée par le créancier.

1. Sur l'exigence de la mention manuscrite

Les termes de cette mention obligatoire figurent aux articles L.341-2 et L.341-3 du Code de la consommation. La Cour de Cassation a récemment précisé que la signature de la caution doit être apposée après la rédaction manuscrite de ces mentions (Cass. Com., 17/09/2013, n°12-13577). A défaut de l'établissement manuscrit de cette mention ou de signature, l'engagement de caution est nul.

2. Sur l'exigence de proportionnalité

Cette exigence figure à l'article L.341-4 du Code de la consommation. Il appartient au prêteur de s'enquérir des biens et revenus de la caution. Cela se fait généralement par l'établissement, par la caution, d'une fiche pré-imprimée appelée fiche patrimoniale. La caution déclare le montant de ses revenus, de son patrimoine ainsi que de ses charges. A défaut d'une telle déclaration ou s'il ressort de cette dernière que le patrimoine et/ou les revenus de la caution sont insuffisants, la caution se verra alors déchargée de son engagement.

3. Sur l'exigence de mise en garde

Concernant cette obligation qui pèse sur le créancier, il convient de distinguer si la caution est avertie ou profane. Si la caution est qualifiée de profane, le créancier verra sa responsabilité engagée sur le fondement de l'article 1147 du Code civil au titre de la perte de chance de ne pas contracter (Cass. Com, 20/10/2009, n°08-20274). La Cour de cassation retient une définition subjective de cette notion et s'intéresse pour se faire à l'expérience de la caution (Cass. Civ. 1ère, 27/02/2013, n°12-13950).

4. Sur l'exigence d'information de la caution

L'établissement de crédit est tenu à une obligation annuelle d'information de la caution (article L.313-22 du Code monétaire et financier) ainsi qu'à une obligation d'information de la caution dès le premier incident de paiement (article L.341-1 du Code de la consommation). La sanction du non-respect de l'obligation annuelle d'information est la déchéance du droit aux intérêts échus depuis la précédente information jusqu'à la date de communication de la nouvelle information. La sanction du manquement à l'obligation d'information mentionnée à l'article L.341-1 du Code de la consommation est la déchéance pénalités ou intérêts de retards échus entre la date de ce premier incident et celle à laquelle elle en a été informée.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est **différent**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et

augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2012: 404 635 habitants

OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 (**4895** ménage et **3572** administration)

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

PRIX

NOVEMBRE 2013 : 0,7 % % sur un mois ; 0,0 % sur un an

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) En novembre 2013:68 020 (+2,3% sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en novembre 2013 : 1 150 (12,7 sur un an).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

**UNE FORMATION
POUR LES ÉLECTIONS
MUNICIPALES
INTERFACE À
VOTRE SERVICE**

**AIDEZ NOUS
À DIFFUSER
NOTRE QUOTIDIEN GUADELOUPÉEN
EN LIGNE**